

Que puis-je faire?

Mandat	Les élèves préparent en groupe une courte présentation sur un sujet. Les différents groupes présentent leurs réponses.
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Les élèves sont capables de regrouper les informations du dossier d'information sur des questions concrètes. • Les élèves donnent des informations intelligibles sur le sujet qui leur a été attribué.
Lien avec le programme scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Les élèves peuvent employer de manière responsable les nouvelles technologies de l'information et de communication, et réfléchir sur leur propre comportement sur la Toile (voir le Programme des gymnases du canton d'Argovie).
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Dossier d'information «Protection des données» • PC/tablette et Internet pour des recherches et pour la présentation
Forme de travail	Travail en groupe et avec toute la classe
Temps imparti	30 minutes

Informations complémentaires:

- La présentation des élèves est basée sur le dossier d'information «Protection des données». Les propositions de solution renseignent les chapitres des différents sujets. Internet peut également être utilisé pour approfondir le sujet.
- Le présent plan des leçons s'abstient sciemment de donner des indications concrètes sur le type de présentation. Selon les possibilités techniques, une présentation PowerPoint ou similaire peut être demandée.
- Comme indiqué à la leçon 5 «Qui collecte mes données?», il peut s'avérer judicieux de traiter les deux leçons simultanément, ou du moins de l'anticiper. Cela permet d'utiliser certains contenus des présentations de la leçon pour clarifier les possibilités dont dispose la personne en cas de collecte de données indésirable par des tiers.



Que puis-je faire?



Exercice

Préparez une **présentation** par groupes de quatre (maximum cinq minutes) sur une des questions ci-dessous. Ce faisant, faites part de vos réflexions sur le sujet à vos camarades de classe et donnez des conseils concrets sur la manière de réagir dans ce type de situation.

Basez-vous sur le dossier d'information «Protection des données» et sur d'autres informations pertinentes trouvées sur Internet.

Sujets:

- **Web 2.0** – quels sont les avantages et les inconvénients de cette idée? Du point de vue de la protection des données, où sont les problèmes? Que recommandez-vous lors de l'utilisation du Web 2.0?
- **Webtracking** – comment les utilisateurs d'Internet sont-ils «suivis»? Quels sont les objectifs de la collecte des données utilisateurs? Comment peut-on se protéger de manière efficace contre le webtracking?
- **Réseaux sociaux** – quelles sont les données collectées par Google, Facebook et Cie? Une fois collectées, comment les données sont-elles utilisées? En tant qu'utilisateurs de ces réseaux, comment peut-on se protéger?
- **Smartphones** – quelles sont les données transmises par un smartphone et à qui sont-elles transmises? Lors de l'installation de nouvelles applications, à quoi convient-il de faire attention? Quels conseils donner concrètement aux utilisateurs d'un smartphone, pour leur permettre de mieux protéger leurs propres données?
- **Appels vidéo** – à quoi convient-il de faire attention lors du choix du fournisseur? Quels sont les dangers liés aux appels vidéo? Quels conseils donner aux nouveaux utilisateurs dans le domaine des appels vidéo?
- **Services informatiques en nuage** – qu'est-ce que le nuage («cloud» en anglais)? A quoi convient-il de faire attention lors du choix du fournisseur? Quels peuvent être les problèmes du point de vue de la protection des données?
- **Internet des objets** – qu'est-ce que c'est? Où sont les avantages et les inconvénients de cette nouvelle technologie? Quels conseils donner aux nouveaux utilisateurs?



Source d'images: Pixabay



Solutions possibles

Chapitre du dossier d'information pour le traitement des sujets et pour des informations complémentaires

- **Web 2.0** – chapitre 2.1.1 «Web 2.0, une fausse bonne idée» et chapitre 3 «Conseils pour bien gérer ses données»
A consulter également: Explications des plateformes d'évaluation sur Internet, PFPDT
[https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/fr/home/protection-des-donnees/Internet und Computer/services-en-ligne/les-plateformes-devaluation-en-ligne/observations-concernant-les-sites-devaluation-sur-internet.html](https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/fr/home/protection-des-donnees/Internet%20und%20Computer/services-en-ligne/les-plateformes-devaluation-en-ligne/observations-concernant-les-sites-devaluation-sur-internet.html)
 - **Webtracking** – chapitre 2.2 «Webtracking» et chapitre 3 «Conseils pour bien gérer ses données»
A consulter également: Webtracking, PFPDT
[https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/fr/home/protection-des-donnees/Internet und Computer/webtracking/explications-concernant-le-webtracking.html](https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/fr/home/protection-des-donnees/Internet%20und%20Computer/webtracking/explications-concernant-le-webtracking.html)
 - **Réseaux sociaux** – chapitre 2.3 «Réseaux sociaux» et chapitre 3 «Conseils pour bien gérer ses données»
A consulter également: Observations concernant les sites de réseautage social, PFPDT
[https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/fr/home/protection-des-donnees/Internet und Computer/services-en-ligne/medias-sociaux/observations-concernant-les-sites-de-reseutage-social.html](https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/fr/home/protection-des-donnees/Internet%20und%20Computer/services-en-ligne/medias-sociaux/observations-concernant-les-sites-de-reseutage-social.html)
 - **Smartphones** – chapitre 2.5 «Smartphones» et chapitre 3 «Conseils pour bien gérer ses données»
 - **Appels vidéo** – chapitre 2.6 «Appels vidéo» et chapitre 3 «Conseils pour bien gérer ses données»
 - **Services informatiques en nuage** – chapitre 2.8 «Transmission de données sur un nuage» et chapitre 3 «Conseils pour bien gérer ses données»
A consulter également: L'informatique en nuage («cloud computing»), PFPDT
[https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/fr/home/protection-des-donnees/Internet und Computer/cloud-computing/explications-concernant-l-informatique-en-nuage--cloud-computing.html](https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/fr/home/protection-des-donnees/Internet%20und%20Computer/cloud-computing/explications-concernant-l-informatique-en-nuage--cloud-computing.html)
 - **Internet des objets** – chapitre 2.10 «Internet des objets» et chapitre 3 «Conseils pour bien gérer ses données»
A consulter également:
L'accès de l'Etat aux données personnelles doit être transparent, le temps, 16.03.2016
<https://www.letemps.ch/suisse/laces-letat-aux-donnees-personnelles-transparent>
Les CFF rêvent des données de leurs clients, le temps, 19.03.2018
<https://www.letemps.ch/suisse/cff-revent-donnees-leurs-clients>
- ➔ Il convient encore de veiller à ce que les droits des personnes concernées soient suffisamment exprimés (droit d'accès, droit de rétraction, etc.).
Voir également: Loi fédérale sur la protection des données, LPD, notamment les art. 5 «Exactitude des données», 8 «Droit d'accès» et 15 «Prétentions».